



PHARMACIE D'OFFICINE ENTRE THEORIE & PRATIQUE



Abderrahim Derraji

Pharmacien d'officine à Mohammedia

C I D P H A R M E F - 29 Avril 2013

Rabat - Maroc



Le long cursus universitaire et la formation scientifique de qualité font du pharmacien le « spécialiste du médicament ».

La loi 17-04 portant code du médicament et de la pharmacie, le considère en tant que tel, puisque la fabrication, la distribution et la dispensation des médicaments ne peuvent avoir lieu au Maroc, sans l'engagement de la responsabilité d'un pharmacien.





Ce précieux «capital formation » et les stages qui l'accompagnent peuvent faire place à un exercice officinal que la routine, les difficultés et la lassitude finissent par éloigner des objectifs initiaux de la formation de base.





Dès son installation, le pharmacien marocain est confronté à un environnement socioéconomique peu favorable ne lui laissant d'autre choix que « d'empiéter » sur les prérogatives du médecin.

Cet apport, très apprécié par les patients, est en contradiction avec les textes de loi qui régissent la pharmacie.





Plan

- 1- QUELQUES CHIFFRES
- 2- RÉGULATION DE LA PHARMACIE ET RÉALITÉ
DE L'EXERCICE OFFICINAL
- 3- FORMATION DES PHARMACIENS
- 4- SUGGESTIONS
- 5- CONCLUSION





1- QUELQUES CHIFFRES

- Consommation annuelle moyenne en médicaments: **430 Dhs** soit *38,60 euros*.
- **34 %** des malades ont une assurance maladie (Ramed: 8,5 million de malades).
- Pouvoir d'achat est faible
SMIG= **2334 Dhs** soit 210 euros.
- Plus de **50%** des médicaments sont dispensés hors prescription.





Financement de la santé* 2010

Dépense globale annuelle en santé:
47,7 milliards de Dhs soit 4,22 milliards d'euros
(6,2% du PIB).

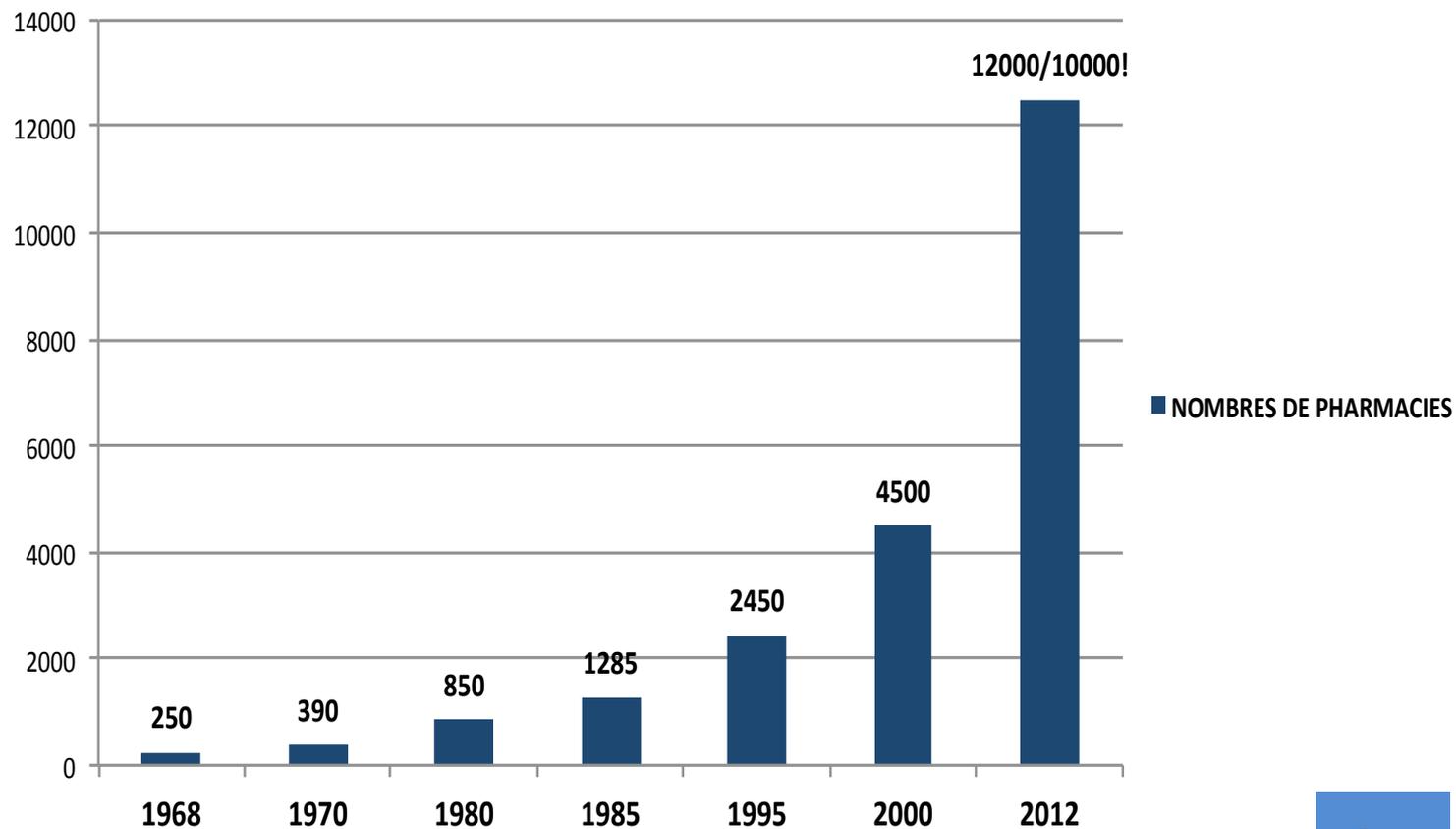
Dépense annuelle moyenne en santé: **1500 Dhs**
soit 135 euros.

53,6% des dépenses sont à la charge des
ménages.



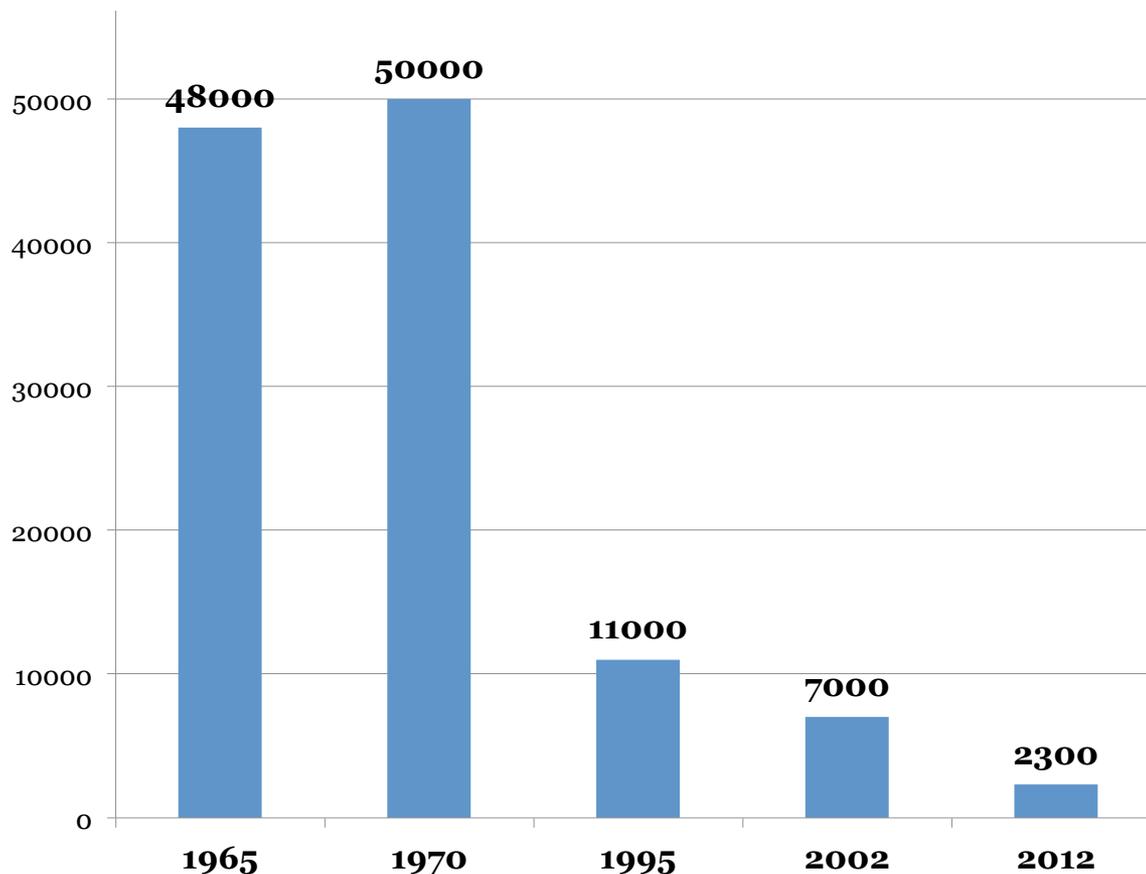


ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PHARMACIES



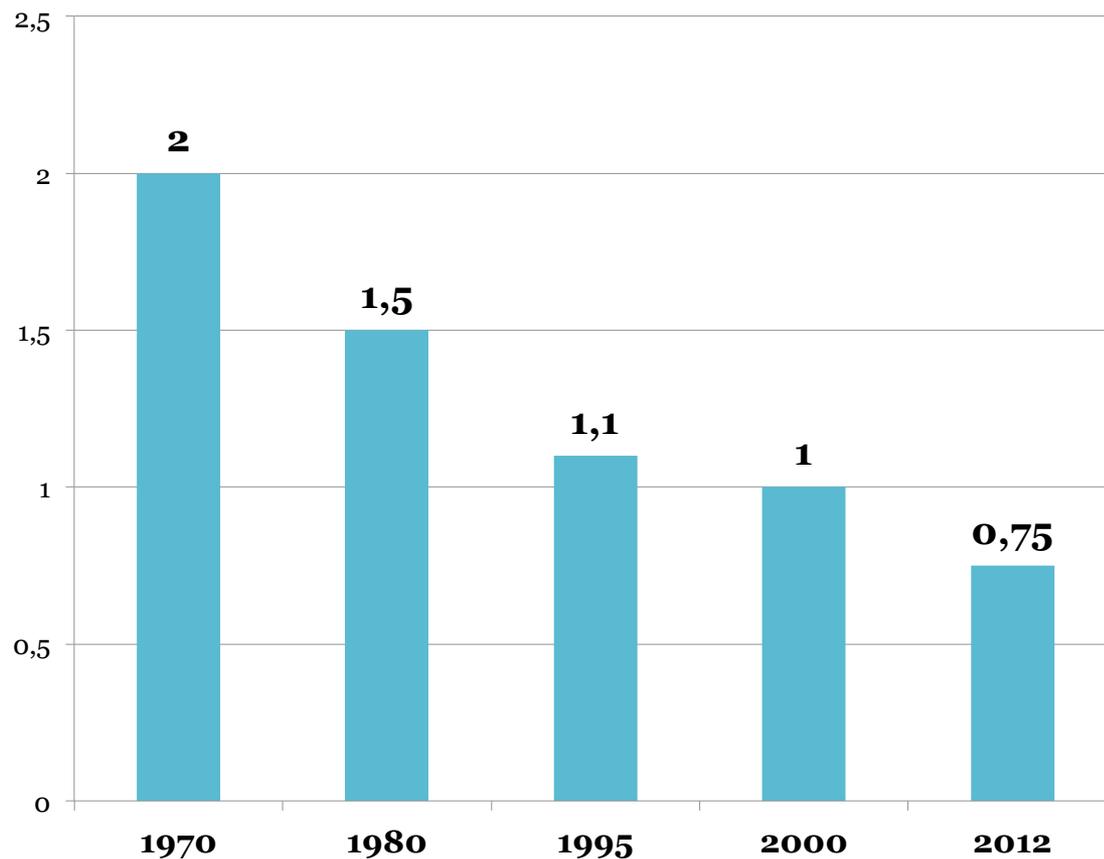


ÉVOLUTION DU RATIO : PHARMACIE/HABITANTS





ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES / MILLION DE DHS





La PPN fait de la baisse du prix du médicament la clef de voûte de l'amélioration de l'accès aux soins.





2- RÉGULATION DE LA PHARMACIE

- 2 conseils régionaux de l'ordre des pharmaciens d'officine.
- 1 Conseil National de l'Ordre (Officine, biologie et industrie).
Les conseils sont régis par le Dahir 1-75-453/
17 décembre 1976.
- Le Code de déontologie/26 décembre 1963.





- Loi 17-04 a été promulguée le 7 décembre 2006. Elle confère aux instances ordinales de nouvelles missions de la plus haute importance telle que l'octroi de l'autorisation d'exercer la pharmacie.
- Défaut de régionalisation du conseil de l'ordre.
- Nombre d'inspecteurs en pharmacie est en inadéquation avec le nombre élevé des pharmacies.





Si d'une manière générale le pharmacien contribue à l'amélioration de la prise en charge des patients, y compris en renouvelant «illégalement» certaines familles de médicament, dans certains cas cette «permissivité» pourrait impacter négativement la prise en charge du malade.





BON EXEMPLE: LA PLANIFICATION FAMILIALE

Le pharmacien qui a eu une formation avant le lancement de cette campagne, a largement contribué à la réussite de celle-ci.

Paradoxalement, le pharmacien n'a pas le droit de délivrer les COC* puisqu'ils appartiennent tous au tableau A (liste I).

COC: Contraceptifs oraux combinés





CONTRE EXEMPLE: ANTIBIOTIQUES

Les professionnels de la santé, y compris les pharmaciens, ne sont pas tous suffisamment sensibilisés à une utilisation rationnelle des antibiotiques (voire le moindre usage).

Avons-nous le droit de prescrire ou de conseiller de nos jours un antibiotique d'une manière probabiliste?





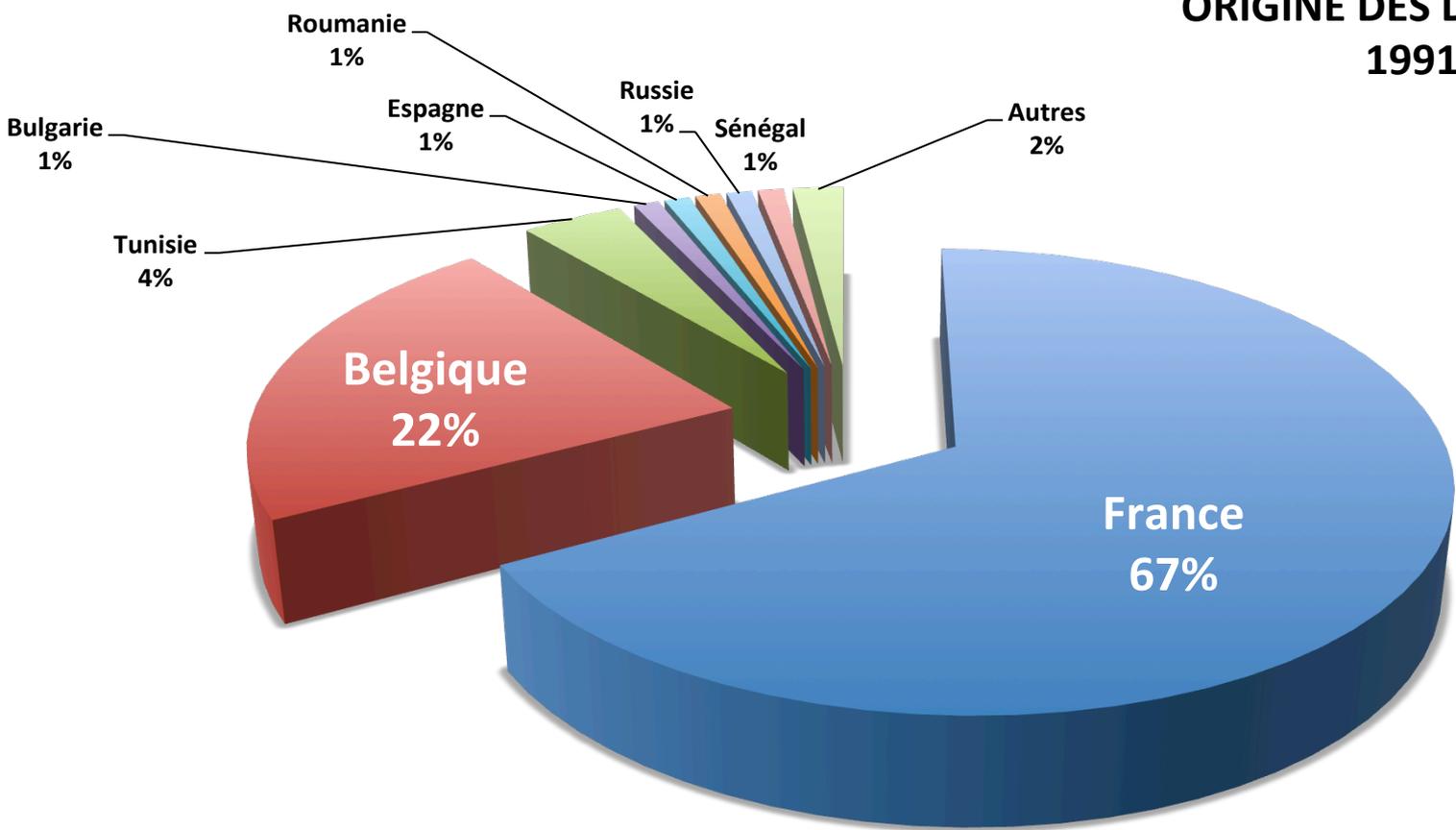
3- FORMATION DES PHARMACIENS

Sur les 12000 pharmaciens que compte le royaume, 1800 d'entre eux ont été formés à la FMPR.



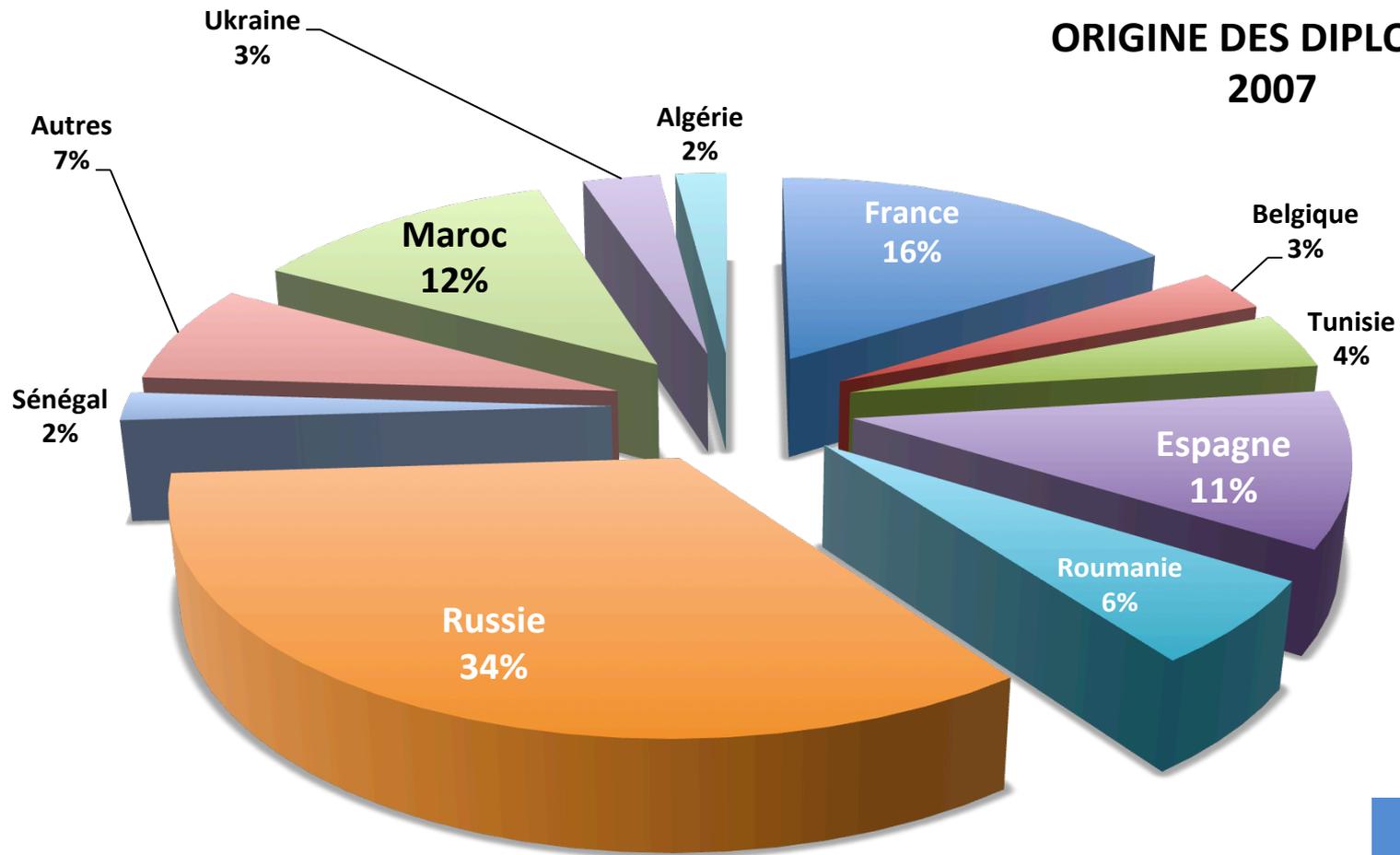


ORIGINE DES DIPLOMES 1991





ORIGINE DES DIPLOMES 2007





- La qualité de la formation assurée par corps enseignant de la FMPR est avérée grâce aux 26 années d'expérience et aux efforts déployés pour répondre au standards internationaux.

De nombreux pharmaciens formés à la FMPR occupent aujourd'hui des postes de responsabilité très importants aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.





- *Certifications en cours.*
- Regroupement de la filière pharmacie et celle de la médecine au sein de la même faculté.





- Formation des pharmaciens spécialistes à la FMPR depuis la fin des années 90.
- Projet de réforme (Accès/DEUG).
- Démarrage de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca.
- Faculté de médecine et de pharmacie privés!





4- SUGGESTIONS

Formation devrait s'adapter davantage aux spécificités du pays et à l'évolution de la pharmacie à travers le monde.

Intégrer des modules de gestion (renforcer), orthopédie, phytothérapie et aromathérapie, dermocosmétologie, démarche qualité, nutrithérapie, communication, etc.





Stages ++ : parrainage des étudiants par des pharmaciens d'officine.

Formation continue des pharmaciens: formation régulière (Via Internet pour les pharmaciens des villes lointaines).





5- CONCLUSION

Tout en préservant la pluridisciplinarité du cursus de formation du pharmacien et en anticipant sur l'évolution que connaît la pharmacie.

Il est inéluctable de développer chez les étudiants en pharmacie:

1. L'adaptabilité
2. L'Engagement
3. L'Ethique

L'intérêt du patient est la raison d'être du pharmacien.



UNIVERSITÉ DE FRANCHE COMTÉ BESANÇON

